



# VOUS AVEZ UN PROJET D'AVENIR ?

Vous vous êtes engagé en Service Civique et vous avez un projet d'avenir, **concrétisez-le avec l'Institut de l'Engagement.**

**CANDIDATEZ À PARTIR DE DÉCEMBRE 2015 SANS CONDITION DE DIPLÔME.**

## QUE FAIT L'INSTITUT DE L'ENGAGEMENT ?

L'Institut de l'Engagement met en place, avec ses partenaires, un accompagnement individualisé pour chaque lauréat dans un de ses trois parcours :



PARCOURS  
FORMATION

Menez à bien votre projet de formation en bénéficiant de voies d'admission spécifiques au sein de nos écoles partenaires, d'un soutien financier et d'un suivi.



PARCOURS  
PROFESSIONNEL

Précisez, renforcez et réalisez votre projet professionnel en accédant à un réseau d'entreprises et associations partenaires.



PARCOURS  
CRÉATION D'ACTIVITÉ

Structurez et développez votre projet de création en bénéficiant de l'expertise de professionnels, d'un suivi régulier, d'un soutien financier.



Vous participez aux **SÉMINAIRES** de l'Institut : conférences données par des personnalités sur les grands enjeux du monde contemporain ; ateliers pour travailler sur votre projet ; rencontres entre lauréats.



Un **PARRAIN** vous conseille et vous accompagne dans votre projet.

2012 150 LAURÉATS  
2013 200 LAURÉATS  
2014 250 LAURÉATS  
2015 410 LAURÉATS  
2016 700 LAURÉATS

« Alors que je me sentais en situation d'échec, l'Institut a été un nouveau départ, et une expérience de vie. »

**MAURA**

« J'ai été très très agréablement surpris par le séminaire ! J'ai rencontré des gens supers, le contenu était vraiment riche et intéressant, super programme, vraiment bravo à vous pour l'énergie que vous mettez pour organiser ces événements ! »

**ÉLODIE**



Vous avez commencé un Service Civique ou un Service Volontaire Européen entre le 1<sup>er</sup> septembre 2014 et le 11 janvier 2016. Quel que soit votre parcours, **avec ou sans diplôme**, **VOUS POUVEZ DEVENIR LAURÉAT DE L'INSTITUT**.  
CANDIDATEZ SUR NOTRE SITE :

<http://www.engagement.fr> 

**DU 15 DÉCEMBRE 2015 AU 4 FÉVRIER 2016**

Votre dossier de candidature présente :

- votre personnalité, votre motivation ;
- votre mission de Service Civique ;
- votre projet d'avenir.

Il devra être complété par le témoignage :

- de votre tuteur en Service Civique ;
- d'une autre personne qui vous connaît et connaît votre projet.

## LES LAURÉATS RÉPONDENT À VOS QUESTIONS

Contactez le lauréat référent de l'Institut de l'Engagement de votre région !

Retrouvez-les sur :

[www.engagement.fr/candidats/procedure-dadmission/](http://www.engagement.fr/candidats/procedure-dadmission/)